

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL.**

Commune de DORAT
Département du PUY DE DÔME

Séance du 14 avril 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 14 avril à 19h00, les membres du conseil municipal de DORAT, dûment convoqués, se sont réunis en séance ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. Thomas BARNERIAS, maire.

Date de convocation: 08/04/2025.

Étaient présents : Mmes Eliane AUBERGER, Monique CHOMETTE, Sylvie CLEMENÇON, Yvette DA SILVA, Tiphaine FLORES, Florence HENRY, Arlette RELIER ; Mrs Thomas BARNERIAS, Pierre CABUT, Romain PIREYRE, Rémy SOLER, Nicolas VAUCHEL.

Absents : Raymond CHEMISSER.

Procurations : Thomas BARBAT à Rémy SOLER

M. Rémy SOLER a été élu secrétaire de séance.

Objet de la délibération:
n° 250425_08

Approbation des statuts de la SPL GAÏA

Vu la délibération du 17 juin 2024 approuvant la prise de capital de la SPL GAÏA,

Considérant que ladite délibération n'approuve pas les statuts de la SPL GAÏA,

Il est proposé au conseil municipal de délibérer pour l'approbation des statuts de la SPL GAÏA, ainsi présenté en annexe ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Approuve les statuts de la SPL GAÏA.

Votants: 13

Abstentions: 0

Pour: 13

Contre : 0

Fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme, le 15/04/2025.

Le maire,

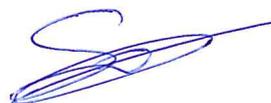
Thomas BARNERIAS



A handwritten signature in black ink, followed by a circular official stamp of the Mairie de Dorat, Puy-de-Dôme.

Le secrétaire de séance,

Rémy SOLER,



A handwritten signature in blue ink.

